

DIETHYLENE GLYCOL
**DIETHYLENE
GLYCOL**
SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
 Ref. nr : REACH : 01-2119457857-21
 Nom commercial : DIETHYLENE GLYCOL
 * Numéro CAS : No CAS : 111-46-6
 Numéro EC : No CE : 203-872-2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
 Z.A.C du Parc
 13 rue Louis Blériot
 FR- 77290 COMPANS
 T: +33 (0)1 64 77 76 27
 Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : Xn; R22

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H302
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 2 - Attention - (CLP : STOT RE 2) - H373

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger : GHS08 - SGH07
 • Mention d'avertissement : Attention
 • Mention de danger : H302 - Nocif en cas d'ingestion.
 H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

• Conseils de prudence

Prévention : P260 - Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.
 P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.
 P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 Intervention : P301+312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.
 P330 - Rincer la bouche.

2.3. Autres dangers

DIETHYLENE GLYCOL**DIETHYLENE
GLYCOL****SECTION 2 Identification des dangers (suite)**

- * **Autres dangers** : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB).

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
2,2'-oxydiéthanol	: 100 %	111-46-6	203-872-2	603-140-00-6	01-2119457857-21	Xn; R22 Acute Tox. 4 (Oral);H302 STOT RE 2;H373

SECTION 4 Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

- * **Premiers secours** : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- * **- Inhalation** : Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
- * **- Contact avec la peau** : Enlever vêtements et chaussures contaminés.
Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion** : Faire boire de l'eau si la victime si elle est parfaitement consciente/lucide. Rincer la bouche.
Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

A l'intention du médecin : Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Moyens d'extinction

- **Agents d'extinction appropriés** : Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau. Mousse. Poudre.
- **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses.
Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

Produits de combustion dangereux : La décomposition thermique génère : oxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Prévention : Conserver à l'abri des sources d'ignition.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

DIETHYLENE GLYCOL

DIETHYLENE
GLYCOL

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- * **Précautions individuelles** : Conserver à l'écart de la chaleur.
Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Assurer une ventilation d'air appropriée.
L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- * **Général** : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.
- * **Manipulation** : Maintenir la température en dessous de 60°C
N'utiliser que dans des endroits bien ventilés.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
Ne pas utiliser d'air comprimé pour brasser ou transférer le contenu des containers (réservoirs) de stockage/fûts de transport contenant ce produit.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
Eviter toute exposition inutile.
Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.
Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage

- * **Stockage** : Classe 10-13
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.
Conserver dans des récipients en verre, acier inoxydable, ou aluminium.
Conserver sur un sol résistant aux solvants.
Plastique. HDPE.

DIETHYLENE GLYCOL

DIETHYLENE
GLYCOL

SECTION 7 Manipulation et stockage (suite)

- * **Stockage - à l'abri de** : Humidité.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Oxydant.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

- * **DNEL**
-travailleurs, effets systémiques à long terme, peau = 106 mg/kg
-travailleurs, long terme, effets locaux, inhalation = 60 mg/m³
-consommateurs,effets systémiques à long terme, peau = 53mg/kg
-consommateur,long terme,effets locaux, inhalation = 12 mg/m³
- PNEC**
-eau douce = 10mg/l
-eau de mer = 1mg/l
-libération intermittentes = 10mg/l
-sédiments (eau douce) = 20.9 mg/kg
-STP =199.5 mg/l
-sol = 1.53 mg/kg
- * **Protection individuelle** : Voir les informations fournies par le fabricant.
- * **- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. filtre A
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes.
- Protection des mains** : Utilisez des gants en caoutchouc. Nitrile, PVC.
caoutchouc naturel >=8h, épaisseur 0,5mm / chlorure de polyvinyle >=8h, épaisseur 0,5mm /
Polyisoprène >=8h, épaisseur 0,5mm/ caoutchouc butyle >=8h, épaisseur 0,5mm /
caoutchouc fluoré >=8h, épaisseur 0,4mm
- Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

8.2. Contrôles de l'exposition

- * **Limites d'exposition professionnelle** : Aucune limite d'exposition n'existe pour ce produit.
- Allemagne** : AGW VME : 10ml/m³
44mg/m³

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

- Etat physique à 20 °C** : Liquide.
- Couleur** : Incolore.
- 9.1.b. Odeur**
- Odeur** : Inodore.
- 9.1.c. Seuil olfactif** : Aucune donnée disponible.
- * **9.1.d. pH** : 7.1 (500g/l, 20 °C)
- * **9.1.e. Point de fusion / Point de congélation** : Environ -6,5
- 9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition**
- Point d'ébullition [°C]** : 242-252
- 9.1.g. Point d'éclair**

DIETHYLENE GLYCOL

DIETHYLENE
GLYCOL

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

*	Point d'éclair [°C]	: 138-149 (coupelle fermée)
*	9.1.h. Taux d'évaporation	: < 0.01 (acétate de butyle = 1)
	9.1.i. Inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
*	9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	
	Limites d'explosivité inférieures [%]	: 1.6
	Limites d'explosivité supérieures [%]	: 10.8
	9.1.k. Pression de vapeur	
*	Pression de vapeur [hPa]	: 0.008 (25°C) / < 0.0 (20°C)
	9.1.l. Densité de vapeur	
	Densité de vapeur relative (air=1)	: 3,66
	9.1.m. Densité relative	
	Densité	: 1.12-1.18 g/cm ³ (20°C)
	9.1.n. Solubilité	
	Solubilité dans l'eau	: Miscible.
	9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau	
	Log P octanol / eau à 20°C	: -1,98 (25°C)
	9.1.p. Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
	9.1.q. Température de décomposition	
*	Décomposition thermique [°C]	: 287
	9.1.r. Viscosité	
	Viscosité à 25°C [mPa.s]	: 30
	Viscosité à 20°C [mm ² /s]	: 33
*	9.1.s. Propriétés explosives	: Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
*	9.1.t. Propriétés comburantes	: Non Oxydant.
	9.2. Autres informations	
	Aucune donnée disponible.	
*	Autres données	: Température d'inflammation 229-375°C
	Masse moléculaire	: 106.12 g/mol

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit violemment avec : Agent oxydant. Réagit violemment au contact des acides. Il peut se produire une réaction exothermique. Bases. Risque d'explosion.

10.4. Conditions à éviter

*	Conditions à éviter	: Contact avec l'air. Humidité. Chaleur. > 40°C
---	---------------------	---

DIETHYLENE GLYCOL

DIETHYLENE
GLYCOL

SECTION 10 Stabilité et réactivité (suite)

10.5. Matières incompatibles

* **Matières à éviter** : Acides. Oxydants forts. Peroxydes. Bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

* **Produits de décomposition dangereux** : Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses. Monoxyde de carbone. composés carbonylés, dérivés dioxolanes Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

* DL50-oral (humains) 1120 mg/kg

- **Inhalation** : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- **Cutanée** : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer dermatite et dessèchement.
- **Oculaire** : Légèrement irritant.
- **Ingestion** : Dans les cas extrêmes, mort. pour l'homme environ 100ml (1/2 verre)
Affecte le système nerveux. En grande quantité
L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 12565

* **Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]** : 13 300

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : CL0 = 4,4-4,6

Irritation de la peau (lapin) : N'est pas supposé irritant. OCDE 404

Irritation des yeux (lapin) : N'est pas supposé irritant.

Toxicité chronique : Atteinte des reins.

Sensibilisation : Ce produit ne provoque pas de sensibilisation sur des cochons d'Inde soumis à des injections sous-cutanées. 67/548/CEE, annexe V, B6

* **Cancérogénicité** : teratogénicité, toxicité pour la reproduction Aucun ingrédient repris dans cette section.

* **Mutagénicité** : Aucun ingrédient repris dans cette section.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques

* **Sur les ingrédients** : NOEC - 8 jours = 2700 mg/l (Scenedesmus quadricauda - algues) DIN 38412
EC20 > 1,995 mg/l (bactérie, boue activées, 0.5h) essai statique ISO 81192

* **CL50-24 Hrs - Daphnia magna [mg/l]** : > 10 000 essai statique DIN 38412

* **CL50-96 Heures - poisson [mg/l]** : 75 200mg/l (Pimephales promelas)essai en dynamique

ECo Pseudomonas putida : NOEC -16h = 8000 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

* **Biodégradation [%]** : Le produit est biodégradable. 92 %, 28d (OECD 301A)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

* **Potentiel de bio-accumulation** : BCF : 100 (leuciscus idus (Ide) 3jr)
Aucun(es) dans des conditions normales.
Log POW : < 1

12.4. Mobilité dans le sol

DIETHYLENE GLYCOL

DIETHYLENE
GLYCOL

SECTION 12 Informations écologiques (suite)

- * Ne s'évapore pas dans l'atmosphère depuis les eaux de surface.
Adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.
Produit soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

- * Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

DIETHYLENE GLYCOL
**DIETHYLENE
GLYCOL**
SECTION 15 Informations réglementaires
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.

Directive 2006/121/CE du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.

Classification CE : 2,2'-oxydiéthanol

No CAS :111-46-6
No CE :203-872-2
Numéro annexe :603-140-00-6
REACH :01-2119457857-21
Xn; R22

Symbole(s)

Phrase(s) R

: Xn : Nocif

Phrase(s) S

: R22 : Nocif en cas d'ingestion.

: S2 : Conserver hors de portée des enfants.

: S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Enregistrements

: AICS (the Australian Inventory of Chemical Substances) en Australie

DSL (Domestic Substances List) au Canada

INV au Canada

ENCS (Existing & New Chemicals Substances) au Japon : / JEX / ISHL : (2)-2979 / (2)-415

TSCA (Toxic Substances Control Act) aux USA

KECI (Korea Existing Chemicals Inv.) en Corée KE-27694

PICCS (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances) aux Philippines

Autres

: Réglementation installations classées : 1510

Maladie professionnelles : n°84

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

* Complète.

SECTION 16 Autres informations

Liste des phrases R pertinentes (chap. 2) : R22 : Nocif en cas d'ingestion.

Révision : Révision - Voir : *

DENEGATION DE RESPONSABILITE : Cette fiche de données de sécurité a été établie reprenant les données des fiches de données de sécurité en provenance de fournisseurs en amont.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document